



**5a2b. Plan des Servitudes d'Utilité Publiques** - ech: 1/6500 - Partie Sud

Document approuvé le :

agence **Robin & Carbonneau** ROBIN & CARBONNEAU sarl > urbanisme & architecture + V.SPADAFORA > environnement  
8 rue Frédéric Bazille 34 000 Montpellier - contact@robin-carbonneau.fr

**Servitudes d'Utilité Publique**

AC1 : Servitude de protection des monuments historiques classés ou inscrits

- Enceinte du monument historique
- Périmètre de protection

AC2 : Servitude relative aux sites inscrits et classés

- Contour de la zone
- Enceinte du site

AC4 : Zone de protection du patrimoine architectural et urbain

- Zone de protection

AS1 : Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

EL10 : Parcs nationaux

- Zone de protection

PM1 : Plans de prévention des risques naturels prévisibles et plans de prévention des risques miniers

- Enveloppe des zonages réglementaires

PM2 : Servitude relative aux installations classées pour la protection de l'environnement

- Emprise de l'installation
- Zone de protection

**Cadastre**

- Parcellaire
- Bâti

